

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-200018653-20250321-20250302645-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2025

Publication : 26/03/2025



CA Cap Excellence

ROB 2025

Mars 2025

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

1ÈRE PARTIE :

Contexte économique et loi de finances 2025	04
---	----

2ÈME PARTIE :

Analyse rétrospective 2021 – 2024	15
-----------------------------------	----

3ÈME PARTIE :

Perspectives d'évolution 2025 - 2030	33
--------------------------------------	----

4ÈME PARTIE :

Perspectives d'évolution 2025 - 2030	42
--------------------------------------	----

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

5ÈME PARTIE :

Grandes orientations du PPI	70
-----------------------------	----

6ÈME PARTIE :

Présentation générale du budget 2025	113
--------------------------------------	-----

7ÈME PARTIE :

État de la dette du budget 2025	120
---------------------------------	-----



05

Grandes orientations du
Plan Pluriannuel
d'Investissement

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

A/ BATIR UN MODELE ECONOMIQUE VIABLE

1. Agropark Caraïbes Excellence
2. Aménagement d'un pôle santé à Perrin et Grand Camp
3. Mise en place du Programme Jarry 2030
4. Requalification de la ZAE de Beausoleil
5. Requalification de la rue Lamartine de Pointe-à-Pitre
6. Reprise des VRD de la ZAE de Bergevin (1 et 2)

B/ ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DE LA SOCIETE

1. Réhabilitation du Centre culturel de Sonis
2. Valorisation de la friche BAOBAB centre ville Abymes
3. Aménagement du parc paysager de Petit-Pérou
4. Centre des Arts et de la culture
5. Ex-cinéma Renaissance
6. Aménagement d'un espace Intergénérationnel à Fonds Richer
7. Améliorer la qualité et la diversité de l'habitat sur le territoire communautaire
8. Equipement de la Maison des Projets RUCAP
9. Étude de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP)

C/ FAIRE FACE AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX

1. Modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou
2. Construction de la déchetterie de Trioncelle
3. Plan Climat Air Energie
4. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
5. Schéma de Cohérence Territoriale

D/ AMENAGER RAISONNABLEMENT NOTRE TERRITOIRE

1. Zone d'aménagement concertée nouveau Quartier de Perrin
2. Aménagement Vieux Bourg (RUCAP)
3. Aménagement Grand-Camp (RUCAP)
4. Aménagement Chanzy (RUCAP)
5. Aménagement du quartier de l'Hôtel de Ville (RUCAP)
6. Aménagement Fonds Richer

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

E/ AMELIORER L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- 1. Nouveau Pôle Technique au Raizet**
- 2. Aménagement de l'espace CAP Entreprendre Rue Becquerel**
- 3. Valorisation de l'immeuble IEDOM**
- 4. Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne**
- 5. Étude Renouvellement et revitalisation des territoires ORT**

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

AUX ABYMES

Aménagement d'un parc paysager à Petit-Pérou :
un îlot de fraîcheur au cœur de la zone
d'activités



Communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE / Espace paysager de Petit Pérou / *Le site actuellement*

01



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

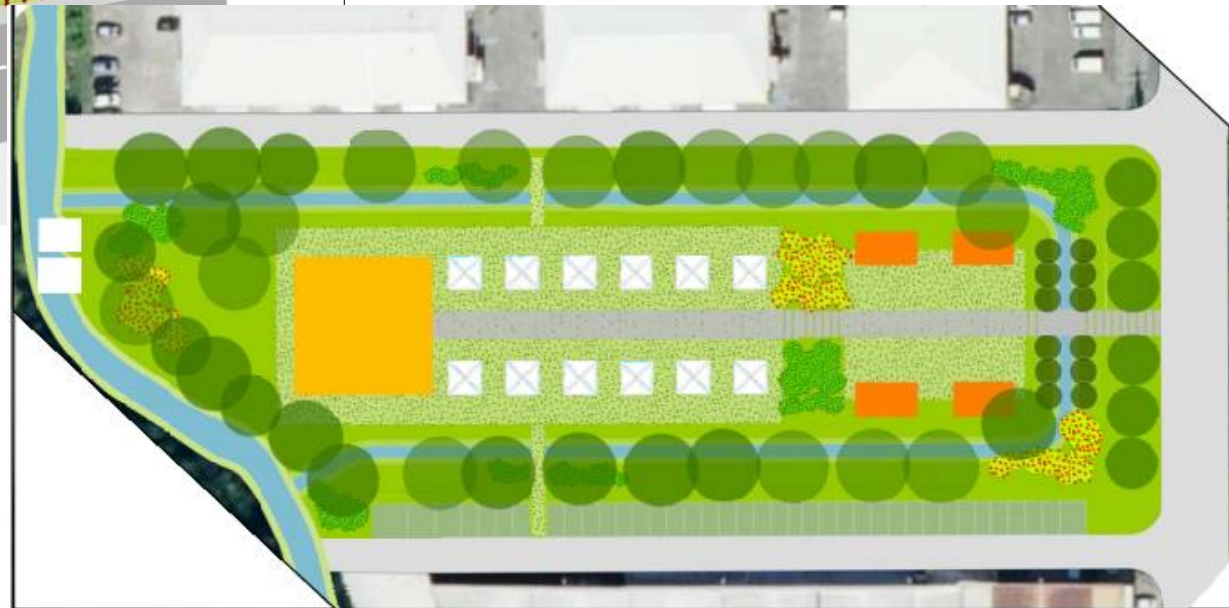
AUX ABYMES

Communauté d'agglomération CAPEXCELLENCE / Espace paysager de Petit Pérou / *Vue générale*

09



Aménagement d'un parc paysager à Petit-Pérou



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

AUX ABYMES

Agropark Caraïbes Excellence : un pôle innovant au service de l'agro-transformation



Première tranche en cours, réception prévue en 2025



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

AUX ABYMES

Agropark Caraïbes



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

A BAIE-MAHAULT

CAP Entreprendre : l'incubateur d'ambitions
au cœur de Jarry



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

A BAIE-MAHAULT

CAP Entreprendre

Travaux en cours, ouverture prévue en septembre 2025



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

A BAIE-MAHAULT

Trioncelle : une nouvelle déchèterie pour optimiser la gestion des déchets



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

A BAIE-MAHAULT

La Déchèterie de Trioncelle

Avancement à plus de 65 % : fin des travaux prévue pour le premier semestre 2025



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

A POINTE-A-PITRE

La Renaissance II: un monument historique
prêt à retrouver son éclat



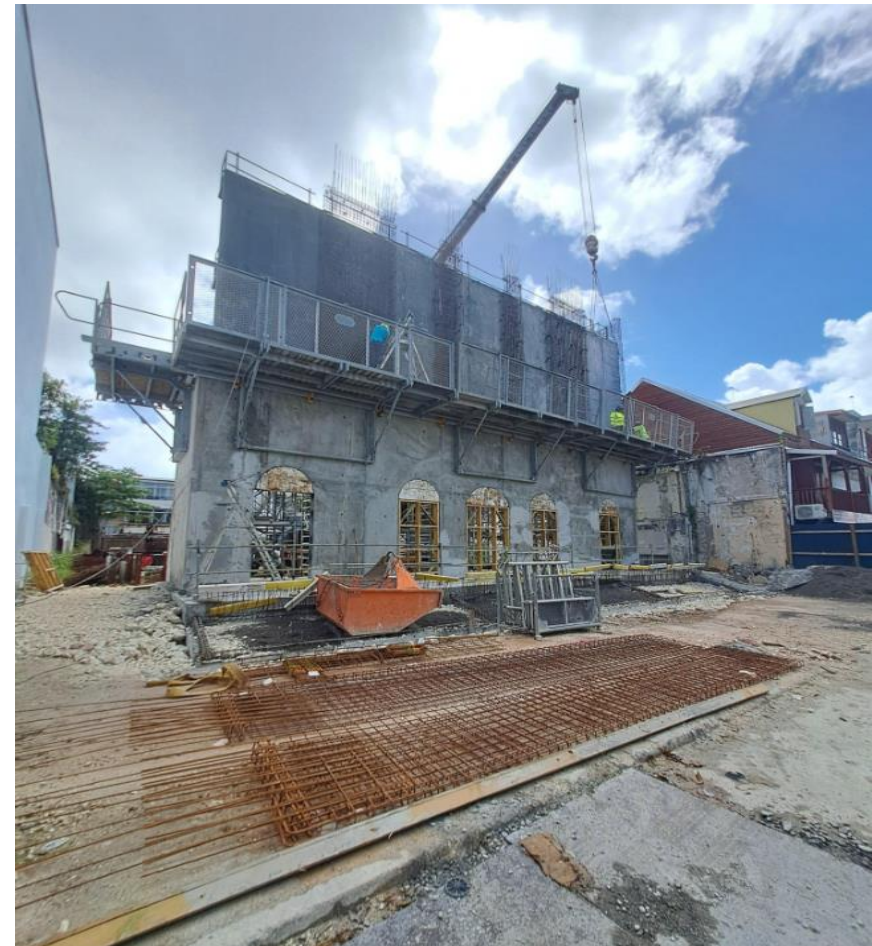
GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

A POINTE-A-PITRE

Reconstruction de la façade en cours :
livraison prévue au second semestre 2025



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

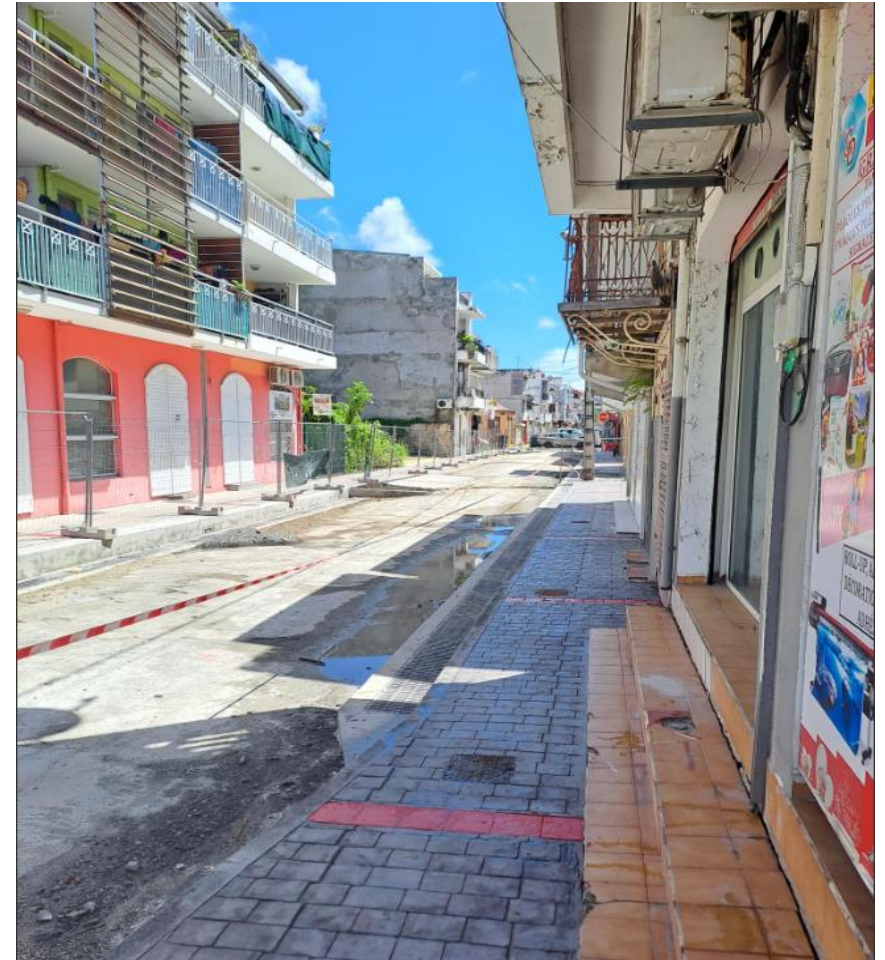
Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

A POINTE-A-PITRE

Requalification de la ZAE Rue Lamartine : un nouveau souffle pour le centre-ville de Pointe-à-Pitre

Premier tronçon livré au 1er trimestre 2025



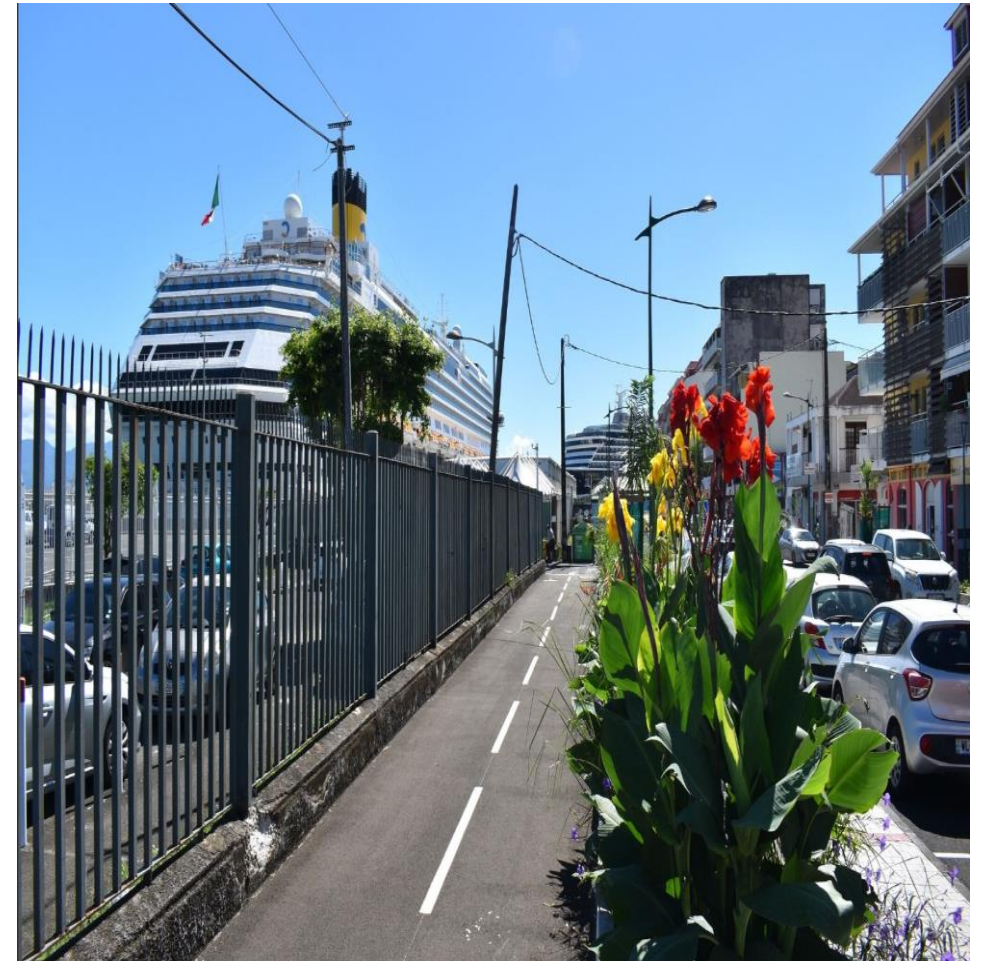
GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

Quelques illustrations des chantiers en cours

A POINTE-A-PITRE

La requalification de la Rue Lamartine s'intègre dans un projet global dédié à la ZAE du Centre ville de Pointe-à-Pitre. Ici quelques photos du quai Lefèvre requalifié



GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

OPERATIONS		AP OUVERTE	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes attendues				
N°	Libellé					Subventions Obtenues Versées (1)	Subventions obtenues en attente de versement (2)	subventions à confirmer (3)	Total des subventions (1 + 2 + 3)	taux de subvention
A/ BATIR UN MODELE ECONOMIQUE VIABLE										
AP 2023 D 17	AGROPARK (Pépinière + VRD)	26 367 776,0	6 000 000 €	2 000 000 €	12 010 807 €	1 312 801,92	2 778 338,08	9 000 000,00	13 091 140,0	50%
AP 2023 D 18	CAP ENTREPRENDRE	630 200,0	430 200 €	181 971 €			300 000,00		300 000,0	48%
AP 2023 D 24	REQUALIFICATION Dugazon et Extension Dugazon	7 952 132,0	210 000 €	- €	- €	318 254,99	131 745,01	0,00	450 000,0	6%
AP 2023 D 25	REQUALIFICATION Baie-Mahault (Beausoleil)	3 983 000,0	50 000 €	1 378 000 €	2 526 259 €					
AP 2023 D 23	REQUALIFICATION Baie-Mahault (La Jaille)	3 922 000,0	50 000 €	1 865 000 €	1 968 854 €					
AP 2023 D 22	REQUALIFICATION PAP	3 500 000,00 €	360 750 €	462 500 €	1 709 309 €	736 000,00	736 000,00	0,00	1 472 000,00 €	42%
AP 2023 D 01	MISE EN PLACE DE LA VIDEO PROTECTION DANS LA ZAE DE JARRY	1 965 455,8	- €	40 000 €	1 925 456 €				0,0	
B/ ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DE LA SOCIETE										
AP 2023 D 09	OTI MUSEE LHERMINIER	1 418 000,0	30 000 €	1 100 000 €	282 784 €			500 350,00	500 350,0	35%
AP 2023 D 30	CENTRE DES ARTS	17 800 000,0	2 000 000 €	7 180 000 €	100 468 €		1 226 643,00	11 013 357,00	12 240 000,0	69%
AP 2023 D 28	RECONSTRUCTION FAÇADE RENAISSANCE	2 732 969,0	400 000 €	2 239 643 €	- €	447 238,00	546 628,00	0,00	993 866,0	36%
AP 2023 D 43	EXTENSION DE LA BASE DE CANOE KAYAK	763 000,0	50 000 €	369 000 €	312 658 €			500 000,00	500 000,0	66%
AP-2023-D-4	Maison du projet RUCAP	842 556,9	40 000,00 €	20 000 €	745 755 €					
AP 2023 D 58	Étude de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP)	108 500,0	0,00 €	108 500 €						
	Requalification du Centre culturel de Sonis	3 150 000,0	200 000 €	400 000 €	2 550 000 €		450 000,00		450 000,0	14%
AP 2023 D 03	BAOBAB : DÉCONSTRUCTION / DEMOLITION	450 000,0	50 000 €	394 480 €			320 000,00		320 000,0	71%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

OPERATIONS		AP OUVERTE	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes attendues				
N°	Libellé					Subventions Obtenues Versées (1)	Subventions obtenues en attente de versement (2)	subventions à confirmer (3)	Total des subventions (1 + 2 + 3)	taux de subvention
C/ FAIRE FACE AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX										
AP 2023 D 10	Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	6 100 000,0	7 000 €	40 000 €	6 011 662 €					
AP 2023 D 16	Gemapi	6 029 705,0	120 774 €	100 000 €	5 715 561 €					
AP-13	Schéma de Cohérence Territoriale et plan paysage (SCOT)	410 000,0	46 327 €	60 000 €	167 580 €					
AP à actualiser	DECHETERIE DE TRIONCELLE	2 782 959,0	300 000 €	1 208 961 €			2 782 959,00		2 782 959,0	100%
AP à actualiser	DECHETERIE DE PETIT-PEROU	1 069 603,0	427 841 €	400 000 €	171 378 €		282 359,00	787 244,00	1 069 603,0	100%
AP-2023 D 11	Transport en Commun en Site Propre (TCSP)	5 000 000,0	- €	40 000 €	4 960 000 €					
AP- 2023 D 12	Promenade Verte et Bleue	5 700 000,0	- €	40 000 €	5 659 902 €					
AP-36	Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI)	2 768 850,0	- €	8 000 €	2 760 850 €					
AP-37	Mobilité Durable	500 000,0	- €	8 000 €	492 000 €					
D / A MENAGER LAISON NATIONALE EN TOUTE TERRITOIRE										
AP-34	Aménagement Quartier de Perrin	2 500 000,0	200 098 €	200 000 €	1 915 121 €					
AP 2023 D 52	Aménagement du cœur d'agglomération	3 501 966,0	15 000 €	200 000 €	3 266 405 €					
AP-2023-D-5		4 262 021,0	50 000,00 €	80 000 €	4 132 021 €					
AP 2023 D 45	Intervention sur le parc bâti	6 527 379,0	0,00 €	200 000 €	6 327 379 €					
AP-2023-D-3	Etude renouvellement	2 726 450,9	287 927,93 €	200 000 €	1 917 105 €					
AP-2023-D-5	Ordonnancement Pilotage et Coordination Urbaine (OPCU)	976 500,0	90 000,00 €	- €						
AP 2023 D 02	FONDS RICHER	3 520 000,0	- €	1 200 000 €	2 320 000 €					
AP-15	Stratégie foncière et Immobilière	643 724,0	159 892 €	120 000 €	279 229 €	32 296,27	77 135,08		109 431,4	17%
AP 2023 D 04	ESPACE PAYSAGER PETIT-PEROU	952 470,0	7 000 €	400 000 €	86 195 €		632 470,00	320 000,00	952 470,0	100%
E/ AMELIORER L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES										
AP 2023 D 60	NOUVEAU PÔLE TECHNIQUE	320 000,0	30 000 €	190 000 €	100 000 €					
AP 2023 D 14	Système d'information Géographique (SIG)	6 347,0	- €	3 174 €	- €	89 542,88	78 392,19		167 935,1	
AP 2023 D 29	Aménagement du pôle technique R+3	300 025,0	206 000 €	- €	- €					
AP 2023 D 27	Parking pôle technique	300 000,0	150 000 €	141 014 €	- €					
AP-2023-D-5	Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)	300 000,0	123 688 €	- €						
AP à créer	Concession de Grand Camp		- €	- €						
TOTAL		132 783 590 €	12 092 497 €	22 578 242 €	70 414 738 €	2 936 134 €	10 342 669 €	22 120 951 €	35 399 754 €	27%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Le programme d'investissements repose sur plusieurs projets bénéficiant d'autorisations de programme.

Leur mise en œuvre se fait en tenant compte de la maturité des opérations et en priorisant celles pour lesquelles nous pouvons mobiliser des financements extérieurs.

Ainsi, la programmation actuelle intègre ces projets stratégiques et se structure autour d'opérations arrivées à un stade de maturité avancé, représentant un volume d'investissement de **70 775 430 €**.

Cette approche garantit une gestion rigoureuse des ressources et une optimisation des subventions disponibles, tout en assurant la concrétisation des actions les plus structurantes pour notre territoire.

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
Agropark	26 367 776	6 000 000	2 000 000	12 010 807	1 312 802	2 778 338	9 000 000	13 091 140	49%
Cap Entreprendre	630 000	430 200	181 971	0		300 000		300 000	48%
Requalification ZAE PàP	3 500 000	360 750	462 500	1 709 309	736 000	736 000		1 472 000	42%
Centre des Arts et de la culture	17 800 000	2 000 000	7 180 000	8 620 000		1 226 643	11 013 357	12 240 000	68%
Renaissance	2 732 969	400 000	2 239 643	8 620 000	447 238,00	546 628,00	0,00	993 866	36%
Réhabilitation Sonis	3 150 000	200 000	400 000	2 250 000		450 000		450 000	14%
GEMAPI	6 029 705	120 774	100 000	5 715 561					
Déchetterie Trioncelle	2 782 959	300 000	1 208 961			2 782 959		2 782 959	100%
Aménagement Fonds Richer	3 520 000		1 200 000	2 320 000€					
Aménagement les lauriers	4 262 021	50 000	80 000	4 132 021					
TOTAL	70 775 430	9 861 724	15 053 075	38 925 677	2 496 040	8 820 568	20 013 357	31 329 965	44%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Synthèse sur un panel d'opérations prioritaires

Sur un panel d'opérations jugées prioritaires le bilan est le suivant :

- Un montant d'investissement total envisagé 2025-2027 de 70,7M€ pour une moyenne annuelle de 23 Millions. Des subventions envisagées à hauteur de 31M€ représentant un taux de subventionnement de 44%. Ce taux est de 16% uniquement pour les recettes certaines.
- Ce constat fait apparaître un besoin de trésorerie supplémentaire répartis sur des contrats d'emprunt mais aussi de lignes de trésorerie permettant la mise en œuvre du programme d'investissement dans l'attente du reversement des recettes attendues (FCTVA et subventions)
- La programmation d'investissements prévoit entre 2025 et 2026 la finalisation de certains projets prioritaires, ou du moins d'une première tranche de travaux. Il conviendra :
 - de prioriser les projets bénéficiant de subventions
 - de poursuivre la recherche active de financements hors emprunts afin de maintenir un niveau d'endettement raisonnable pour la communauté d'agglomération
 - d'assurer la soutenabilité financière de ces projets sur l'application du principe de la pluri annualité en déterminant lorsque cela est possible des tranches prioritaires.

LES SUBVENTIONS 2025

Quelles sont les perspectives ?

CAP Excellence poursuit ses objectifs en termes d'obtention de subventions pour financer ses projets structurants. Les perspectives pour l'année 2025 sont nombreuses :

FEDER-FSE+ :

- Construction d'une déchetterie à Trioncelle (2 032 958 €) ;
- Rénovation de la déchetterie de Petit-Pérou (787 244 €) ;
- La pépinière innovante d'entreprises en agro-transformation de l'Agropark Caraïbes Excellence (9M€)
- Le centre des arts et de la culture (phase A) : 8 513 357 €
- Candidature à l'AMI sur l'OP5 doté de 18M€ sur la stratégie territoriale intégrée des EPCI
- Début d'exécution des opérations d'aménagement du Parc Paysager de Petit-Pérou (DSIL 632 470 €) et perspective d'une rallonge du fonds vert de 320 000 €.

Contrat de Convergence et de Transformation 2024-2027 :

- Agropark Caraïbes Excellence (+1M€)
- Le Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) (+1.7M€)
- Le NPNRU (+5.4M€).
- FEI 2025 : 4M€ sollicités pour l'aménagement du pôle commercial de valorisation des produits locaux de l'Agropark Caraïbes Excellence
- + 500 350 € de la DAC pour l'aménagement du pavillon l'Herminier
- + 500 000 € de l'ANS pour les travaux de la base de Kayak Yves Dolmare

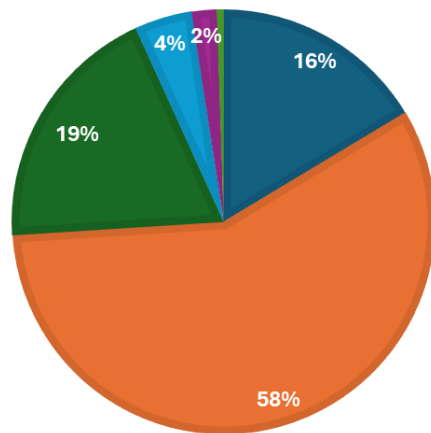
Un appel à projets DSIL DETR 2025 doté de **7 650 725 €** + 10% pour les projets inscrits au CRTE

CAP Excellence s'appuie sur une stratégie basée sur :

- Un guichet unique pour les demandes et le suivi des subventions ;
- Une sécurisation des process internes qui va du montage du dossier à la signature des conventions en passant par l'établissement des rapports d'exécution ;
- Des projets qui s'appuient sur des documents socles et stratégies (Projet de Territoire, CRTE etc.) et veille au développement équilibré du territoire ;

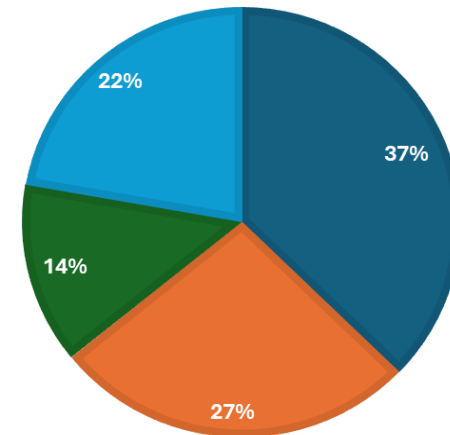
CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE EN AGROTRANSFORMATION - AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE

■ CAPEX ■ FEDER ■ ETAT ■ CR ■ CD ■ CDC

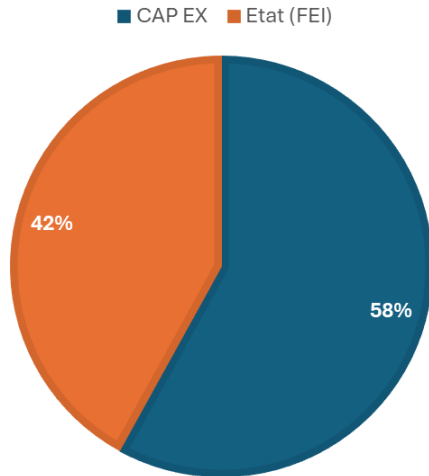


AMÉNAGEMENT DU PARC PAYSAGER DE PETIT-PÉROU

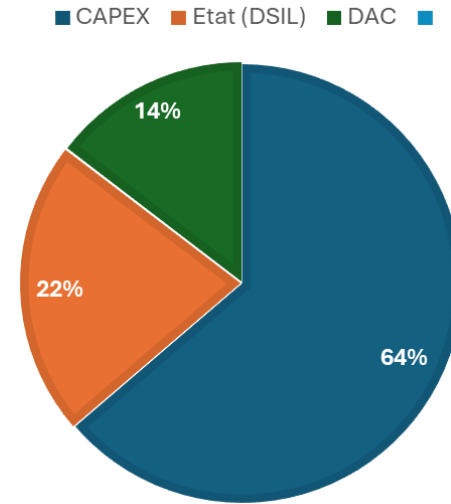
■ CAPEX ■ Etat (DSIL) ■ Etat (Fonds vert) ■ FEDER



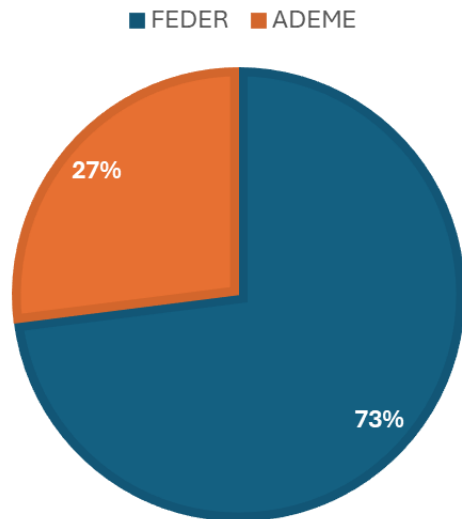
RÉHABILITATION DE LA ZAE DE PAP



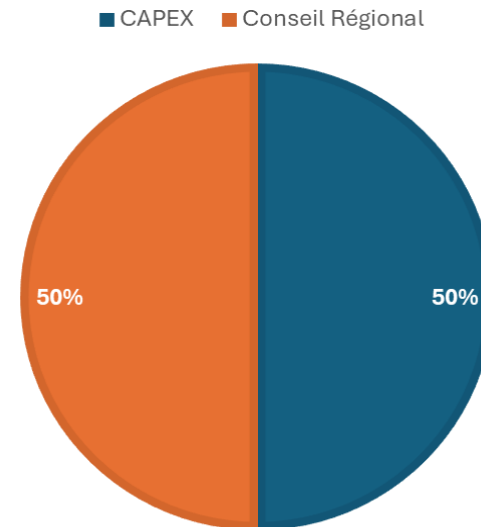
RÉNOVATION DE L'EX-CINÉMA RENAISSANCE



CONSTRUCTION DE LA DÉCHETTERIE DE TRIONCELLE



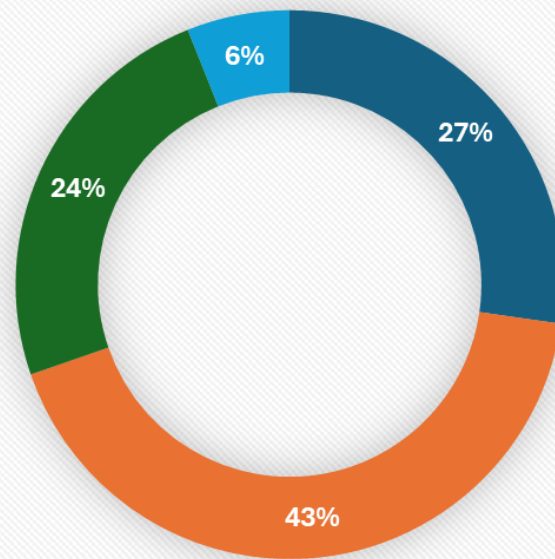
CAP'ENTREPRENDRE



Total des six opérations : 27 664 748 €

FEDER 11 556 488 € Etat et opérateurs 6 848 336 € CAPEX 7 518 783 € Autres financeurs 1 741 141 €

Répartition des financeurs pour les six opérations



■ CAPEX ■ FEDER ■ ETAT ■ Autres financeurs

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Agropark Caraïbes Excellence

« L'Agropark Caraïbes Excellence » a pour ambition de fédérer des structures économiques des filières agricoles et d'agro-transformation. Cet équipement, abritera près de 40 entreprises spécialisées avec une prévision de création de 300 emplois. Il se définit comme un centre innovant de production et de distribution du savoir-faire local en matière d'agro-transformation.

La délibération du 15 avril 2019 fait état d'un plan de financement prévisionnel pour le programme global de « L'Agropark Caraïbes Excellence » d'un montant de 17.482.522€ avec une participation publique des collectivités majeures de la Région, du Département, de l'État et de l'Europe ainsi qu'une participation des fonds privés.

➤ **Etat d'avancement** : Les travaux portant sur la première tranche de ce projet et consistant en la réalisation de la pépinière a débuté en 2024. La réception des travaux est prévue en 2025.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D17	26 367 776€	6 000 000	2 000 000€	12 010 807€	1 312 801,92	2 778 338,08	9 000 000	13 091 140	49%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Aménagement d'un pôle santé à Grand Camp

Contenu:

La Communauté d'agglomération Cap Excellence, est lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif au plan de transformation des zones commerciales pour le projet d'aménagement de la ZAE Est de Grand Camp. La ZAE Est de Grand Camp, d'une superficie globale de 41 940 m² a été construite dans les années 1970s. Aujourd'hui, elle compte environ une centaine d'activités, représentant 150 emploi.

Les études de **diagnostic économique de la ZA EST** répondent à stratégie opérationnelle de revitalisation économique à l'échelle du quartier. En effet, il s'agit ici en parallèle des actions d'aménagement de l'espace public d'insuffler une dynamique de restructuration de la zone d'activité, vers une mutation de la vocation de la ZA et de **créer une identité marquée de la zone autour la thématique santé, bien-être.**

Cap excellence, souhaite accompagner la mise en oeuvre de cette opération, et construire la mutation, la reconstruction et la requalification des bâtiments . Il s'agit dans un premier temps de mener les études qui donneront **une lisibilité de la situation patrimoniale des bâtiments et des locaux et permettront de préfigurer de l'opération qui doit conduire à l'adaptation et la restructuration des cellules commerciales vers la thématique cible « santé, bien-être » de la zone .** Cout estimatif de l'étude : 225K€ dont financement ANCT de 150K€.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025 (cf BS)	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	225 000€	150 000€	75 000€		150 000€			150 000€	67%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Mise en place du Programme Jarry 2030

Contenu: Jarry est la ZAE la plus ancienne de la Guadeloupe, c'est aussi la plus importante de France et de Navarre.

Ella a une superficie de 325 ha dont près d'un tiers est classé en espaces naturels (125ha). On y trouve près de 26000 employés pour 3000 à 3500 Entreprises.

A la demande des acteurs économiques CAPEXCELLENCE a entrepris de remettre à niveau ce secteur phare de l'activité économique de la Guadeloupe;

Pour ce faire un mandat financier a été confié à la SEMAG pour l'entretien courant de Jarry , la SEMAG s' est vu également chargée d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification de la ZAE de JARRY.

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Fiches Annexes

Requalification de la ZAE de Beausoleil

La communauté d'agglomération Cap Excellence, a engagé des actions pour la requalification et la dynamisation de la Zones d'Activités Economique (ZAE) de Beausoleil, à Baie-Mahault.

Les travaux consisteront à régler la problématique d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales ; traiter les espaces publics de manière qualitative en sécurisant les cheminement piétons et en structurant la voirie (création d'espaces verts, reprise de l'enrobé, création de stationnement, accès aux transports).

La signalétique de la ZAE sera renforcée pour améliorer l'identité de la zone.

Compte-tenu de la nature des travaux de requalification des voiries et des réseaux humides (eaux usées, eaux pluviales) susceptibles de porter atteinte à l'eau aux milieux aquatiques un dossier loi sur l'eau a été constitué ; l'autorisation a été accordée par l'Etat en décembre 2024.

- Etat d'avancement : Le marché de travaux lancé au 4^e trimestre 2024 a été déclaré sans suite. Un nouveau marché est en cours de lancement, avec un objectif de notification au 2^e trimestre 2025.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D25	3 983 000€	50 000€	1 378 000€	2 526 259€					

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Requalification de la rue Lamartine à Pointe-à-Pitre

La communauté d'agglomération Cap Excellence, a engagé des actions pour la requalification et la dynamisation de la Zones d'Activités Economique (ZAE) du centre-ville de Pointe-à-Pitre.

Après la réalisation du plateau surélevé, la phase suivante des travaux va permettre de requalifier les rues Lamartine et Quai Lefevbre.

Les travaux prévoient :

- Réfection de la chaussée ;
- Création d'une continuité du cheminement piéton ;
- Création des places réservées au PMR ;
- Uniformisation du revêtement des trottoirs, gestion des accès aux commerces ;
- Traitement qualitatif des intersections avec les rues transversales ;
- Amélioration de la gestion des eaux de ruissèlement de la chaussée ;
- **Etat d'avancement** : Les travaux du 1^{er} tronçon sur la rue Lamartine ont débuté en juin 2024 et s'achèveront au 1^{er} trimestre 2025. Compte-tenu de l'état des réseaux humides (eau potable et eau usée) et du plan d'action du SMGEAG des études de maitrise d'œuvre vont être lancées afin de déterminer les conditions de reprise des travaux suivants.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D 22	3 500 000€	360 750€	462 500€	1709309,34€	736 000€	736 000€		1 472 000€	42%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Reprise des VRD de la ZAE de Bergevin (1 et 2)

ZAE DE BERGEVIN ARTISANALE (1) TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES RUES DES COMMERCES (RUE DUCADOSSE ET RUE DES METIERS)

Le programme opérationnel comprend : La remise en état de la chaussée, des trottoirs, de la signalisation de police

Objectifs visés : Améliorer les conditions d'accès de la zone et Valoriser la zone d'activité

Etat d'avancement: Etat des lieux et estimatif des travaux Fait - Rédaction cahier des charges pour la mise en œuvre des travaux en cours

ZAE BERGEVIN INDUSTRIES (2) TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA CHAUSSEE DE LA RUE DU SENEGAL -

Le programme opérationnel après l'étude de faisabilité prévoit : le rehaussement de la chaussée d'environ 15 cm, la reprise des trottoirs / du parking et la mise en place de mobiliers urbain (borne anti-stationnement) .

Objectifs visés : Améliorer les conditions d'accès de la zone / Mettre en conformité les conditions d'accessibilité/ Valoriser la zone d'activité

Etat d'avancement : Notification du marché de MOE à INFRAPLUS le 08/08/2024 - Attente du renouvellement des réseaux humides (AEP, EU, EP) en gestion par le SMGEAG dans ce secteur qui portera sur 10 km en assainissement et 7 km pour l'eau potable – Par la suite réajustement par le SMGEAG du réseau EP (mise à la côte)_

Pour maintenir l'état de la chaussée, des travaux temporaires sont entrepris régulièrement par Cap Excellence: VRD et pompage hydraulique.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	227 321,66€								

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Réhabilitation du Centre culturel de Sonis

Depuis sa création au cœur de la ZAC de Boissard, le Centre culturel de Sonis a joué un rôle essentiel dans la revitalisation des quartiers environnants, attirant un large public et contribuant à dynamiser la vie culturelle locale. En accueillant des festivals emblématiques comme Ilojazz et Cap Excellence en Théâtre, ce site est devenu un lieu culturel de référence en Guadeloupe, attirant environ 35 000 visiteurs annuels.

Pour répondre aux besoins croissants et assurer un accueil de qualité, un projet de rénovation est prévu en deux phases

La première phase, qui débutera en 2025, concernera les travaux généraux prioritaires tels que la reprise du revêtement de sol de la salle de spectacle, du hall d'entrée et des espaces de circulation pour un montant de 1 430 221,70€

La deuxième phase, prévue en 2027, permettra de moderniser la salle de spectacle, de la billetterie, de l'accueil, de la cafétéria pour un coût estimé de 1 719 778,30€

- Etat d'avancement : le marché de maîtrise d'œuvre sera notifié au 2^{ème} semestre 2025.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	3 150 000€	200 000€	400 000€	2 250 000€		450 000€		450 000€	14%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Valorisation de la friche BAOBAB centre-ville Abymes

Situé, à la Rue Achille René-Boisneuf aux Abymes, l'axe principal qui traverse le Centre-Bourg des Abymes, le bâtiment BAOBAB occupe une emprise foncière stratégique, renforcée par sa proximité avec de nombreux services importants, essentiels, ainsi que des espaces et des ouvrages remarquables ; Le Palais de la Culture Félix PROTO, l'Hôtel de Ville, l'Eglise, le groupe scolaire, Le Morne de la Mémoire, l'Office du Tourisme, le stade René Serge NABAJOH...

L'immeuble BOABAB, est d'une superficie de 412m² divisée en différents volumes de hauteurs différentes de R+1 à RDC.3. Actuellement en parti à l'abandon, le bâti se dégrade. Le traitement de l'angle de la parcelle n'est pas construit et sans continuité. Les qualités architecturales, les faibles surfaces utiles comparés à la parcelle conduisent Cap Excellence à fortement s'orienter vers une démolition du bâtiment.

La parcelle viabilisée permettra à un opérateur de proposer un projet afin de valoriser l'entrée du bourg des Abymes dans le cadre d'un futur appel à projet.

- Etat d'avancement : Le permis de démolir a été accordé par la ville des abymes en décembre 2024, le marché travaux est en cours de publication, l'objectif de notification est fixé au 2^{ème} trimestre 2025.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D 22	17 800 000€	2 000 000€	7 180 000€	8 620 000€		1 226 643€	11 013 357€	12 240 000€	68%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Aménagement du parc paysager de Petit-Pérou

CAP Excellence a fait l'acquisition, par voie de rétrocession par l'Établissement Public Foncier Local, de la parcelle CV 225 située à Petit-Pérou – Elle envisage de valoriser cette dernière par la création d'un espace paysager

Cette zone industrielle et commerciale a précédemment fait l'objet de travaux de requalification, notamment sur le plan de la restructuration des espaces de circulation et de stationnement.

Dans le cadre de sa réhabilitation, CAP Excellence souhaite mettre à profit cet espace et ainsi créer un îlot de fraîcheur en proposant à la population un espace de vie végétalisé, scénarisé et équipé. La priorité du programme porte sur l'amélioration du cadre de vie des usagers et du personnel des différentes entreprises environnantes en leur offrant un espace convivial et végétalisé, pour se détendre, se rencontrer, et partager.

Véritable jardin au sein de cette vaste zone industrielle et commerciale, cet espace est conçu comme un lieu de vie agrémenté par la biodiversité locale. L'espace sera organisé autour d'un aménagement paysager visant à la création d'un lieu protégé des flux, ombragé et mis en scène par le végétal. À l'intérieur de ce lieu prendra corps un panel d'équipement d'exception, d'animation et de service dédié en priorité aux entreprises installées dans les zones d'activités de Dugazon de Bourgogne et Petit-Pérou ainsi qu'aux utilisateurs de ces zones pour l'organisation d'activités de détente, de restauration et d'activités collectives. Le lieu accueillera un carbet central équipé d'une cuisine et de toilettes, autour duquel des espaces seront dédiés à l'implantation de Food Trucks. Il comptera également du mobilier adapté pour le service de restauration, de détente et de repos

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	2 351 000€				632 470 €	320 000€	523 530€	1 476 000€	63%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Centre des Arts et de la culture

Le chantier de la rénovation du centre des Arts et de la Culture de Pointe-à-Pitre est à l'arrêt depuis plusieurs années. L'année 2022 a été consacrée à la construction d'un dossier pour l'achèvement du projet par le biais d'un marché global de conception-réalisation compte tenu de la complexité. Dans cette configuration de marché, la collectivité se fera appuyé par un Assistant Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO).

- **Etat d'avancement** : La procédure relative au marché de conception/réalisation s'est avérée infructueuse en raison du caractère inacceptable de la seule offre proposée. Dans le cadre de la nouvelle procédure mise en œuvre, le marché de maîtrise d'ouvrage déléguée a été notifiée en décembre 2024. Il sera adossée à un marché de maîtrise d'oeuvre qui sera attribué au 2ème trimestre 2025. Une première tranche de travaux prioritaires portant sur la sécurisation du bâtiment débutera dès le deuxième trimestre. La phase portant sur les travaux de réhabilitation débutera au cours du deuxième semestre 2025.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D 22	17 800 000€	2 000 000€	7 180 000€	8 620 000€		1 226 643€	11 013 357€	12 240 000€	68%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Ex-cinéma Renaissance

Le projet de l'Ex-cinéma LA RENAISSANCE, dont la façade est inscrite aux Monuments Historiques a consisté dans un premier temps à déconstruire, désamianté et démolir le bâtiment. La phase suivante qui est en cours doit permettre de livrer la façade reconstruite à l'identique sous l'autorité de la Direction des affaires culturelles.

- Etat d'avancement : La reconstruction de la façade à l'identique a débuté en juin 2024, avec une réception des travaux prévue au deuxième semestre 2025. Ces travaux précèdent ceux qui seront réalisés par le groupe CINESTAR, retenu dans le cadre de l'appel à projets dédié à ce projet.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D 22	2 732 969€	400 000€	2 239 642,69€		447 238€	546 628€		993 866	36%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Extension de la Base de Canoë-Kayak

La base de canoë kayak Yves DOLMARE, contribue à la promotion du canoë-kayak et à la diversification de l'offre de loisirs sur le territoire communautaire en s'adressant à un public varié (scolaires, clubs, les pratiquants occasionnels, associations, les personnes en situation de handicap, les touristiques, ...).

Avec la hausse de sa fréquentation, la forte croissance des demandes des usagers et la mutualisation d'une partie du site avec le *Pôle Espoir Canoë Kayak de Guadeloupe*, les besoins ont largement évolué depuis sa construction.

Pour y répondre, Cap Excellence prévoit de réaliser une extension du bâtiment existant afin d'augmenter sa capacité d'accueil et de permettre l'accueil 120 à 150 embarcations (bateaux d'initiation, Stand up paddle, kayaks polo).

- Etat d'avancement : Suite à une première demande de permis de construire, les études techniques sont en cours afin de valider le nouveau scénario d'aménagement. L'objectif est de notifier le marché travaux au 4^{ème} trimestre 2025.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D09	763 000€	50 000€	369 000€	312 658€			500 000€	500 000€	66%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Aménagement d'un espace Intergénérationnel à Fonds Richer

Le quartier de Fond Richer à Baie-mahault regroupe une soixantaine d'habitation qui abrite des ménages de différentes générations et d'horizon divers. Outre les opérations d'amélioration d'habitat, le comité de pilotage du projet a validé la mise en œuvre de plusieurs aménagements qui . On y retrouve qui participeront à l'ambition de cohésion sociale souhaité pour ce quartier quelque peu isolé au sein de la zone urbaine. Parmi ces aménagements a été identifié la réalisation d'un espace intergénérationnel au cœur du quartier. Il s'agit de valoriser et requalifier un délaissé foncier boisé (prairie) qui servira d'espace de rencontre, de repos et d'animation , en lien avec la maison de quartier de fonf Richer

Contenu:

Rétroplanning prévu:

Etude 2025 travaux

1er trimestre 2026

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025 (cf BS)	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	3 000 000€	300 000€	1 000 000€	1 700 000€					

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Améliorer la qualité de l'habitat sur le territoire communautaire

La mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, adopté en Conseil Communautaire du 24 juin 2022, prévoit la réalisation de travaux d'amélioration sur le parc privé dégradé, les copropriétés, les logements vacants et en indivision. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des habitants du territoire et de contribuer à l'attractivité de l'espace communautaire.

Contenu:

- Aide à la sortie d'indivision -Expérimentation
- Aide à la sortie d'indivision - Expérimentation lutte contre l'habitat en ruine
- Acquisition, diagnostic, demolition suite au procédure coercitive en matière d'habitat
- Requalification et remise sur le marché du parc de logement vacant (patrimoine public)

Rétroplanning prévu:

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025 (cf BS)	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	6 600 000€	475 000€	1 400 000€	1 100 000e					

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Rénovation et Modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou (Abymes)

La déchetterie de Petit-Pérou ouverte aux publics en 2001 n'a pas depuis cette date pas connu des travaux de réhabilitation.

Le programme opérationnel de modernisation comprend: La réfection des voiries et des réseaux/ L'aménagement des quais/ La signalétique d'accueil du site / La rénovation du bâtiment d'accueil.

Objectifs visés : Prendre en compte les évolutions réglementaires pour optimiser du site/ Améliorer l'accueil du public : contrôle des accès, traçabilité et augmentation des flux des administrés , modernisation de la signalétique, / Renforcer la sécurité des usagers et des agents/ Améliorer l'utilisation des moyens techniques disponibles.

Etat d'avancement : Démarrage du marché Travaux envisagé en Mai 2025 (1 mois de préparation et 6 mois de réalisation).

Rétroplanning : notification du marché de travaux en janvier 2025/ Rencontre des titulaires avec la MOE fin mars./ OS de démarrage début mai

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	1 069 603€	427 841€	400 000€	171 378€		282 359€	787 244€	1 069 603€	100%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Construction de la déchèterie de Trioncelle

Selon le ratio ADEME, il faut une déchetterie dédiée aux ménages pour 15 000 habitants,. La commune de Baie-Mahault pourrait donc afficher au moins 2 sites de ce type. Le projet de construction de la déchetterie de Trioncelle s'intègre dans le nouveau plan régional de prévention et de gestion des déchets et fait partie des 16 projets de déchetteries sur le territoire Guadeloupéen pour parfaire l'offre en matière de gestion des déchets.

Le programme opérationnel de cet équipement comprend :

- . Un quai haut permettant aux usagers de déverser les différents flux de déchets dans les bennes disposées en bas de quai,
- . Une zone de dépose de plain-pied. Avec une aire de manœuvre en bas de quai
- . 1 pont-bascule, installé pour le contrôle des tonnages des Poids lourds
- . Un système de contrôle d'accès avec identification de l'utilisateur et des barrières automatiques,
- . Un système de vidéosurveillance,
- . Un bâtiment d'accueil aménagé (local agent, salle de réunion, vestiaires, espace de stockage technique).

La réception des travaux est prévue à la fin du 1er premier semestre de 2025

Rétroplanning : notification du nouveau marché lot 2 bâtiment à venir, redémarrage des travaux du bâtiment souhaité fin mars pour tenir les délais de réalisation de 3 mois et la fin de travaux fin 1er semestre de 2025).

Etat d'avancement : lot 1 terrassement VRD avancement 90% (finition à faire après le lot 2), lot 3 équipement avancement 65 %, matériels et équipements stockés dans un local sécurisé

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	2 782 959€	300 000€	1 208 961€			2 782 959€		2 782 959€	100%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Fiches Annexes

Plan Climat Air Energie

Plan Climat Air Energie Territorial

Le PCAET (et son l'évaluation environnementale) relève d'une exigence règlementaire en matière de stratégie énergétique et d'adaptation aux effets du changement climatique. L'élaboration du PCAET devrait être achevé en 2025.

Les démarches de labellisation Territoire engagé Climat énergie et Economie circulaire restent des objectifs contractualisés dans le cadre du contrat d'objectifs territorial avec l'ADEME.

ø Etat d'avancement : Scénarios, orientations validées ; en cours : finalisation et estimation du plan d'actions

Le plan d'actions du PCAET doit être mise en œuvre au niveau territorial mais également sur le volet « patrimoine et compétences » au sein de l'EPCI.

Sur la base du plan pluriannuel de maîtrise de l'énergie PPME, l'EPCI s'engage concrètement dans des investissements en efficacité énergétique avec des impacts significatifs sur les consommations d'énergie et donc sur le budget de fonctionnement.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D03	450 000€	50 000€	394 480€				320 000€	320 000€	71%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, Cap Excellence a engagé plusieurs actions relevant pour certaines du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI labélisé de Cap Excellence) en matière de réduction de la vulnérabilité, de diminution de l'intensité des crues ou d'intervention sur les milieux aquatiques.

Une partie du plan d'actions du PAPI relève de cette opération budgétaire.

Mise en conformité de l'Ouvrage de Petit-Pérou

Suite aux démarches de régularisation administrative foncière et réglementaire de l'ouvrage écreteur de Petit-Pérou, l'Etat a désormais reconnu sa propriété. Compte-tenu des enjeux de sécurité des personnes et des biens en amont et en aval de l'ouvrage, Cap Excellence, en tant qu'autorité gémapienne s'est engagée en 2023 dans la mise en conformité de l'ouvrage via une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage garantissant un financement de 100 % de l'Etat pour la mission de maîtrise d'œuvre dans un premier temps.

ð Etat d'Avancement : Travaux géotechniques réalisés pour les phases AVP-PRO ; Instruments pour supervision de l'ouvrage installés – En cours : conception phase AVP

Diagnostics et accompagnement à la réalisation des travaux de réduction de la vulnérabilité

Lancement de l'opération Woté kaz an dlo, dans un premier temps à destination des bâtis situés en amont de l'ouvrage écreteur de Petit-Pérou.

ð Etat d'Avancement : Réalisation des diagnostics secteur Caniquitte – En cours : rédaction des rapports de diagnostic, activation du partenariat EPF, modalités de maîtrise foncière

Extraction des espèces envahissantes

L'intervention sur le canal de Taonaba est engagée avec les partenaires concernés (Parc National, DEAL, conservatoire, ville, etc.) pour l'enlèvement des espèces invasives.

ð Etat d'Avancement : Réalisation des analyses d'eau et de sols

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D 16	6 029 705€	120 774€	100 000€	5 715 561€					

⇒

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCOT est un outil de conception et un cadre de mise en œuvre de la planification territoriale à l'échelle intercommunale. Il devra définir les objectifs intercommunaux et les priorités en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de déplacement, de sobriété foncière et lutte contre l'étalement urbain, d'aménagement commercial artisanal et logistique, de protection des espaces littoraux, des naturels agricoles et forestiers, des paysages et ressources naturelles, de préservation et de remise en état des continuités écologiques etc. au premier semestre 2025, le conseil communautaire devrait arrêter les travaux du SCOT pour envisager une approbation finale à l'issue de la procédure d'enquête publique.

ð Etat d'avancement : Projet d'aménagement stratégique (PAS) du SCOT et objectifs de qualité paysagère du plan de paysage validés – En cours : phase règlementaire du Document d'orientation et d'objectifs (DOO) ; finalisation du plan d'actions du plan de paysage.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D13	410 000€	46 327 €	60 000€	167 580€					

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Opérations d'Aménagement du Quartier de Perrin

L'aménagement du Quartier de Perrin est lancé afin de permettre un cadre environnemental qualitatif accueillant les fonctions urbaines diverses ainsi que les projets structurants de portée régionale autour du futur CHU.

Rappel des principaux enjeux du projet :

- Favoriser un cadre de vie qualitatif, notamment avec la végétalisation des espaces et le développement de jardins urbains
- Offrir une mobilité durable : Développer des modes de transport alternatifs et doux, bas carbone et Intégrer le projet aux promenades vertes et bleues de l'agglomération
- Assurer la gestion des eaux pluviales : Maîtriser les écoulements pour la prévention des inondations et Préserver la qualité des zones écologiquement protégées
- Développer la performance énergétique : Développement des énergies renouvelables et proposer une construction de haute performance énergétique

Les intentions d'aménagement retenues sont les suivantes :

- Au sud, le pôle santé en continuité avec le CHU tandis que la partie nord multifonctionnelle sera aménagée en cohérence avec les besoins identifiés.
- Une voie structurante, le boulevard paysager /promenade verte et bleue i du Sud-Nord
- Une desserte en mobilité douce et en transport en commun performant
- L'évolution des accès afin d'anticiper l'intensification des flux de circulation
- Un aménagement paysager sur les franges de la zone en lien avec la route nationale, la route départementale et les espaces agricoles voisins
- La cohérence architecturale des futurs bâtiments
- L'évapotranspiration : l'infiltration et le ruissellement seront les trois axes de gestion des zones humides et permettant de lutter contre le risque inondation.
- Végétalisation des espaces : développement de jardins urbains et d'une horticulture urbaine

ø Etat d'Avancement : Obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale, Concertation institutionnelle et grand public, délibération de création de la ZAC zone d'aménagement concertée - en cours : Etudes techniques préalables, conception du schéma global d'aménagement y compris d'implantation du TCSP avec SMT et conseil régional, lancement de procédure d'accompagnement à la désignation d'un concessionnaire, estimation financière, Phasage opérationnel.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	2 500 000€	200 098€	200 000€	1 915 121€					

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Aménagement Vieux Bourg

Le traitement de l'insalubrité du quartier de Vieux-Bourg est une des priorités de la RUCAP. Ainsi après la phase de relogement des habitants et activités viendra la phase d'aménagement avant la création de bâtiments.

La création du mail permettant de relier Grand Camp et Vieux-Bourg

- La création d'un espace vert au coeur du quartier servant aussi de tampon en cas d'inondation.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	587 264,60 €	905 676,36 €	1 411 025,98 €	597 999,31 €	- €	- €	3 501 966,24 €	
B	Recettes certaines*	136 369,54 €	173 589,54 €	203 589,54 €	- €	- €	- €	513 548,62 €	15%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	53 272,75 €	82 156,95 €	127 998,91 €	54 246,53 €	- €	- €	317 675,14 €	
E	total recettes	189 642,29 €	255 746,49 €	331 588,45 €	54 246,53 €	- €	- €	831 223,76 €	24%
(A-E)	Dépenses nettes	397 622,31 €	649 929,87 €	1 079 437,52 €	543 752,78 €	- €	- €	2 670 742,48 €	

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Aménagement quartier du morne (Grand-Camp)

Dans la continuité des études menées dans le cadre du protocole de préfiguration, Cap Excellence reprend l'aménagement du secteur dit du quartier du Morne dans le cadre de la RUCAP. Dans le cas du quartier du morne, on notera en particulier :

- La création d'un espace vert au cœur du quartier
- La création d'une place publique sur le côté Est du quartier du morne

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	12 911,50 €	221 777,77 €	221 777,77 €	208 866,27 €	- €	- €	665 333,31 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	1 171,25 €	20 118,21 €	20 118,21 €	18 946,96 €	- €	- €	60 354,62 €	
E	total recettes	1 171,25 €	20 118,21 €	20 118,21 €	18 946,96 €	- €	- €	60 354,62 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	11 740,25 €	201 659,56 €	201 659,56 €	189 919,31 €	- €	- €	604 978,69 €	

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Fiches Annexes

Aménagement Chanzy Elargi

Dans la continuité des réflexions menées dans le protocole de préfiguration, Cap Excellence poursuit l'aménagement du secteur dit Chanzy Elargi dans le cadre de la RUCAP.

- La création d'un grand espace vert
- La finalisation du mail à Man Réau

Tableau coûts et recettes prévisionnelles :

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	138 951,50 €	462 958,31 €	925 916,63 €	324 006,81 €	- €	- €	1 851 833,25 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	12 604,76 €	41 996,51 €	83 993,01 €	29 391,75 €	- €	- €	167 986,02 €	
E	total recettes	12 604,76 €	41 996,51 €	83 993,01 €	29 391,75 €	- €	- €	167 986,02 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	126 346,74 €	420 961,81 €	841 923,61 €	294 615,06 €	- €	- €	1 683 847,23 €	

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Aménagement du quartier de l'Hôtel de Ville

Pour donner suite à la démolition des résidences des Lauriers et Mandela, l'aménagement du quartier permettra de le reconfigurer en reconnectant ce quartier au maillage urbain.

Cette intervention concerne la création d'espace public. Dans le cas quartier de l'Hôtel de Ville, on notera en particulier :

- La création d'une voie inter quartier traversant le quartier d'Ouest en Est
- La création d'un espace vert au cœur du quartier.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	4 262 021€	50 000€	80 000€	4 132 021		€		€	

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Aménagement Fonds Richer

La Communauté d'agglomération CAP Excellence s'est engagée, au travers des programmes de renouvellement urbain, à lutter contre les inégalités territoriales et sociales afin d'améliorer l'habitat et le cadre de vie de ses administrés et des entreprises pourvoyeuses d'emplois. A ce titre, il importe que le quartier de veille active (QVA) Fonds Richer situé à Baie-Mahault soit inscrit comme priorité par CAP Excellence dans son souhait d'équilibrer ses interventions d'aménagement.

Les interventions publiques devront recourir à la mise en place de nouvelles trajectoires résidentielles (notamment pour les ménages issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville - QPV) d'une part et à l'effort de rééquilibre territorial souhaité par CAP Excellence.

Il s'agira d'effectuer les études et travaux suivants :

- la réalisation d'enquêtes socio bâti,
- la réalisation d'un diagnostic urbain,
- la production d'un schéma de requalification,
- la restructuration urbaine sur le quartier de Fonds Richer ainsi que sur les quartiers environnants.
- Un programme de travaux d'urgence et de travaux de requalification structurants.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte (à actualiser)	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
	3 520 000€		1 200 000€	2 320 000€		€		€	

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Nouveau Pôle Technique au Raizet

Dans un objectif d'amélioration de la qualité de travail de ses collaborateurs et d'accueil des publics pris en charge, l'EPCI souhaite réaliser un nouveau bâtiment tertiaire, adapté aux nouveaux modes de travail, qui permettra de regrouper entre 100 et 120 agents du pôle technique, la Direction Générale du pôle Renouvellement Urbain, et la Direction Générale Adjointe Ressources et moyens entre 100 et 120.

En 2022 un appel à manifestation d'intérêt pour la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) a été lancée par la société aéroportuaire guadeloupéenne Pôle Caraïbes (SAGPC) pour la construction et l'exploitation de projets immobiliers et commerciaux sur le site de l'ancien aérogare du Raizet.

- **Etat d'avancement** : Le marché de partenariat a été publié en décembre 2024. Le 2ème trimestre 2025 permettra à CAP Excellence de lancer la phase de dialogue et désigner l'attributaire au 4ème trimestre 2025.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Audacia – Cap Entreprendre

CAP Excellence installera au coeur de Jarry, un espace entièrement dédié à l'accompagnement au développement des porteurs de projets et des entrepreneurs de son territoire « AUDACIA CONNECT - CAP ENTREPRENDRE ».

L'emplacement de ce lieu est stratégique. Il est situé au coeur d'une zone qui héberge une forte concentration d'entreprises, à proximité des acteurs économiques et à forte attractivité. Il a pour but de mettre à disposition des outils et des programmes adaptés au développement entrepreneurial : pépinière et hôtel d'entreprises, coworking, salle de réunion, ateliers de professionnalisation...

➤ **Etat d'avancement** : Les travaux débutés en 2024 seront réceptionnés au premier septembre 2025.

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement
AP 2023 D18	630 000€	430 200€	181 971€	0€		300 000€		300 000€	48%

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Focus sur des actions prioritaires

Valorisation de l'immeuble IEDOM

La réhabilitation de l'ancien immeuble de l'IEDOM à Pointe-à-Pitre, acquise par la communauté d'agglomération en 2010, s'inscrit dans une démarche de reconquête des friches et des espaces sous-utilisés.

Ce projet de revalorisation est en adéquation avec les réflexions portées par Cap Excellence à travers son Schéma de Cohérence Territoriale et sa stratégie foncière et immobilière.

La destination retenue est l'implantation du nouveau siège de Cap Excellence. Il s'agira de rationaliser les coûts à long terme en centralisant les services administratifs, mais également de renforcer l'image institutionnelle de Cap Excellence et de contribuer à la revitalisation urbaine et à la transition écologique en créant un actif moderne et durable.

- **Etat d'avancement :**
- Etude de d'optimisation et de valorisation (T2 2025) - étude de programmation

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt et FCTVA)

N°AP	AP ouverte	CP 2025	CP 2026	CP ≥ 2027	Recettes (Subventions)				
					Obtenues	En attente	En cours d'instruction	Total (€)	Taux de financement

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Fiches Annexes

Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne

Le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne définit la stratégie intercommunale en matière de lutte contre l'habitat indigne pour 6 années, les outils opérationnels, moyens financiers, priorisation. C'est un document obligatoire pour Cap Excellence, compétente en habitat, inscrit dans le programme d'actions de PLH. Les premières phases d'études ont traité le bourg (pour un montant de 147723,41€), il convient d'aborder le reste du territoire.

		202	202	202	202	202	202	TOTAL	%
A	Dépens es	300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	300 000,00 €	
B	Recettes certa ines *	238 772,04 €	- €	- €	- €	- €	- €	238 772,04 €	80%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	27 214,01 €	- €	- €	- €	- €	- €	27 214,01 €	
E	total recettes	265 986,05 €	- €	- €	- €	- €	- €	265 986,05 €	89%
(A-E)	Dépenses nettes	34 013,95 €	- €	- €	- €	- €	- €	34 013,95 €	

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Fiches Annexes

Étude Renouvellement et revitalisation des territoires ORT

La mise en oeuvre des programmes de renouvellement urbain ou de revitalisation des territoires (centre ancien) implique des compléments d'études qui couvrent plusieurs champs thématiques.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	749 250,00	900 224,50	208 319,11	284 269,11	186 194,11	170 344,11	2 498 600,93	
B	Recettes certaines	165 876,24	164 620,39	164 620,39	- €	- €	- €	495 117,02	20%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	67 966,99	81 662,39	18 897,33	25 787,01	16 890,29	15 452,49	226 656,50	
E	total	233 843,23	246 282,78	183 517,71	25 787,01	16 890,29	15 452,49	721 773,51	29%
(A-E)	Dépenses	515 406,77	653 941,72	24 801,39	258 482,10	169 303,81	154 891,62	1 776 827,42	